

fais en ce moment que d'en prononcer un bien ordonné, concis et efficace à la façon de certains autres déjà prononcés ou qu'on prononcera à l'occasion du présent débat. Je me souviens avoir entendu un homme d'État éminent dire qu'il lui avait fallu trois jours pour préparer un discours qu'il prononcerait en douze minutes. "Si je faisais un discours de deux heures, une demi-heure de préparation me suffirait", disait-il.

J'en viens maintenant à la partie du projet de résolution de mon honorable ami qui traite du temps alloué. J'espère qu'il n'insistera pas sur ce point, car je suis d'avis qu'il aura atteint le but et l'objectif qu'il vise lorsqu'on discutera sa motion. Elle nous fournit l'occasion de discuter ces questions qui revêtent une importance primordiale pour tous les députés. Je crois qu'on interpréterait mal l'attitude du Gouvernement si un de ses partisans obligeait les députés à se prononcer sur cette question du temps de parole à la Chambre des communes, parce que je serais forcé en ce moment de voter contre la motion; or je n'aime pas voter contre mon voisin plus souvent qu'il n'est nécessaire.

En ce qui concerne l'emploi de notre temps, l'honorable député a évoqué le Parlement britannique. J'entends beaucoup parler du Parlement britannique et, à bien des égards, j'estime qu'il a joué un rôle qu'aucune autre institution démocratique n'a pu imiter. Je me souviens d'être entré dans la bibliothèque du Parlement britannique et d'y avoir vu une plaque portant le nom d'un Orateur, qui remontait à l'année 1277. Je me suis dit: "Voilà une bien longue aventure démocratique, une bien longue expérience de gouvernement!" Il n'est pas étonnant que nous qui appartenons à une nation née d'hier à peine estimons qu'il serait bon de prendre conseil de ceux qui ont une si longue expérience de cette institution. Il est cependant une chose dont notre collègue n'a pas parlé, quelque chose qui, justement, va à la racine même de notre problème et qu'il n'appartient à personne ici, dans notre Chambre, de supprimer. C'est qu'à la Chambre anglaise il n'y a guère, à toutes fins pratiques, que deux partis politiques, encore que je doive reconnaître, en toute justice à l'endroit du Gouvernement, qu'il faut tout de même souffler le nom du parti libéral qui y occupe encore quelques sièges.

Il en va tout autrement au Royaume-Uni qu'ici. Je suis persuadé que le premier ministre, son whip et le ministre des Travaux publics qui remplit ici les fonctions de leader de la Chambre, peuvent témoigner de l'exactitude de ce que j'avance.

Nous avons une opposition officielle flanquée sur la gauche d'autres groupes, au nombre de deux et parfois davantage; c'est un problème plus difficile à résoudre que celui qui se pose au Royaume-Uni. Là-bas, en effet, ils ont une procédure et une méthode règlementant les débats qui sont nées de la tradition. Je suis absolument convaincu que nulle solution trop énergique ne pourrait nous aider à atteindre le but auquel nous songeons tous, c'est-à-dire un rendement maximum de nos Communes.

La première fois que j'ai fait un discours sur ce sujet, je me paraissais à moi-même être un véritable sir Galahad dans ce domaine; j'avais l'illusion qu'une fois mon exposé terminé, tous les députés allaient m'entourer et me dire: "Nous sommes entièrement d'accord, nous allons réaliser toutes ces réformes." Mais je découvris qu'il n'y en avait guère, parmi eux, qui partageaient mes opinions. Quelques-uns pensaient comme moi sur certains points et d'autres m'appuyèrent; mais je constatai néanmoins l'existence d'une grande variété d'opinions. Même sur le problème de la longueur de nos séances, je vis qu'il était impossible d'atteindre une unanimité absolue. Mais je tiens à vous dire ceci, monsieur l'Orateur: en ce qui concerne les heures de séance de la Chambre, je ne crois pas qu'il nous faille adopter cette motion, ou toute autre motion de ce genre, ni nommer d'autres comités. Je demande qu'on en revienne aux heures que nous avons adoptées à la fin de la dernière session, et que nous nous y tenions jusqu'à la fin.

M. Brown: (Essex-Ouest): Seriez-vous prêt à réduire à trente minutes la durée des discours?

M. Graydon: Je serais prêt à réduire la durée des discours de tout le monde, sauf celle du discours que je suis en train de prononcer.

En ce qui concerne le parlement du Royaume-Uni, je voudrais soulever un autre point. Comme on l'a fait très justement remarquer, le débat est très concentré à la Chambre britannique. C'est un exemple remarquable de la façon dont ces gens-là peuvent se tenir très près de la question dont ils sont saisis. Ceux qui ont été témoins de ces débats peuvent l'attester avec moi. A la Chambre des communes britannique, les débats se rapportent au sujet à l'étude de façon plus étroite que ne pourraient le faire les discussions tenues en cette enceinte. Notre Chambre ici ne se prête guère à ce genre de débat. J'imagine que, lorsque nous aurons des haut-parleurs sur nos pupitres...